



MINISTÈRE DES SPORTS
Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

**DOSSIER DE CANDIDATURE
A LA FORMATION AU
CERTIFICAT DE CAPACITE DE PRÉPARATEUR PHYSIQUE
DE L'INSEP**

Année 2021-2022

Certificat enregistré au répertoire spécifique
Fiche N° RS 1749

À RETOURNER POUR LE VENDREDI 11 JUIN 2021

À l'adresse suivante :

INSEP

Pôle Formation

Shaines SAGNA

Assistante administrative

11, avenue du Tremblay -75012 PARIS

Tel : 01.41.74.41.16 – Mail : Shaines.SAGNA@insep.fr

NOM _____ Prénom _____

FEDERATION SPORTIVE _____

SPECIALITE SPORTIVE _____

Date de la commission pédagogique : Vendredi 18 juin 2021



DOSSIER POUR LA CANDIDATURE AU CERTIFICAT DE CAPACITE DE PRÉPARATEUR PHYSIQUE DE L'INSEP 2021-2022

Le dossier se compose de trois parties :

Présentation de la formation

Pré requis
Protocole de sélection des candidats
Organisation et programme prévisionnel de la formation
Hébergement et restauration

Dossier administratif

Fiche 1 : Fiche signalétique
Fiche 2 : Situation actuelle
Fiche 3 : Parcours professionnel
Fiche 4 : Parcours de formation
Fiche 5 : Parcours sportif
Fiche 6 : Parcours d'entraîneur
Fiche 7 : Projet de formation
Fiche 8 : Structure de stage et tuteur
Fiche 9 : Avis circonstancié du DTN
Fiche 10: Certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique et à l'enseignement du sport datant de moins de 3 mois
Fiche 11 : Pièces à joindre au dossier

Dossier financier

Fiche 1 : Guide du dossier financier
Fiche 2 : Frais de formation (devis)
Fiche 3 : Renseignements pour l'établissement d'une convention de formation et de financement

PRESENTATION DE LA FORMATION

ATTENTION

La formation au C2P2 est une formation exigeante qui demande
de la disponibilité et un investissement régulier

1. Pré requis pour s'inscrire à la formation
2. Protocole de sélection des candidats
3. Organisation et programme prévisionnel de la formation
4. Hébergement et restauration

PRE REQUIS POUR S'INSCRIRE A LA FORMATION

Objectif de la formation

L'enjeu est de contribuer à l'évolution des compétences en préparation physique des cadres en responsabilité du sport de haut niveau français.

L'orientation choisie est de former des praticiens réflexifs capables d'innover et d'agir avec pragmatisme et efficacité dans le domaine de la préparation physique de haut niveau.

Pré requis

Expérience professionnelle

La formation au C2P2 est une formation professionnelle continue.

Elle s'adresse à des entraîneurs et préparateurs physiques qui sont en activité professionnelle avec une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'entraînement et/ou de la préparation physique de sportifs ou d'équipe de haut niveau.

Le candidat doit en outre être soutenu par sa fédération sportive (Avis du Directeur Technique National).

Diplôme et Formation initiale

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme mentionné dans l'annexe 2-1 du code du sport (être détenteur d'une carte professionnelle), délivré par le Ministère des sports, prioritairement de niveau VI (européen) au moins ou d'une licence STAPS, mention entraînement sportif ou assimilé, de niveau Bac +3.

La formation au certificat de capacité de préparateur physique de l'INSEP ne dispense pas de contenus de formation initiale dans le domaine de la physiologie de l'effort ou de la méthodologie de l'entraînement sportif.

Un socle de formation initiale préalable dans le domaine de l'entraînement et/ou de la préparation physique est indispensable pour :

- Comprendre et apprécier pleinement les contenus proposés par les différents experts et professionnels qui interviennent dans la formation,
- Être en mesure de satisfaire aux exigences de la certification

Les candidats pour lesquels il sera jugé un déficit certain dans ce domaine ont très peu de chance d'être retenus dans la formation.

Remarque :

Les candidats retenus seront inscrits à un parcours de formation à distance préparatoire à l'entrée en formation qu'ils devront avoir suivi avant la date d'entrée en formation prévue le lundi 6 septembre 2021.

Stage professionnel

Le candidat devra trouver une structure de haut niveau (club, pôle fédéral, centre d'entraînement...) en vue de réaliser un stage professionnel en préparation physique d'au moins 60 heures.

Les candidats sans possibilité de stage professionnel ne seront pas retenus.

PROTOCOLE DE SELECTION DES CANDIDATS

Étapes et calendrier

1. Retour des dossiers et inscription : **vendredi 11 juin 2021** dernier délai
2. Étude des dossiers d'inscription pour effectuer une première sélection : commission du **jeudi 17 juin 2021**
3. Annonce des résultats et convocation pour un entretien : **vendredi 18 juin 2021**.
4. Entretiens de motivation et de faisabilité avec les candidats dont les dossiers sont retenus pour finaliser la sélection : semaine du **21 Juin 2021**
5. Annonce définitive des candidats retenus en formation : **semaine du 28 juin 2021**

Remarques

1. La sélection des dossiers est effectuée par une commission pédagogique présidée par la cheffe du pôle formation ou un de ses représentants et constituée d'experts de la préparation physique, de l'entraînement et du domaine scientifique.
2. Le candidat devra démontrer la faisabilité de son projet de formation du point de vue de son organisation personnelle et professionnelle ainsi que du point de vue de son financement.

ORGANISATION ET PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Lieux et dates des modules de formation

La formation se déroule du mois de septembre 2021 au mois de mai 2022. Elle se compose de 9 Modules de formation de 2 ou 3 jours par mois, 4 modules auront lieu de septembre à décembre 2021 et 5 de janvier à mai 2022.

Les modules ont lieu sur plusieurs sites dédiés à la préparation sportive de haut niveau :

- L'INSEP
- L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Quiberon - ENVSN
- Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM)
- Le CREPS de Montpellier
- Le Centre National d'entraînement de la Fédération Française de Tennis - CNE FFT
- Le Pôle Olympique et paralympique de Canoë Kayak de la base de Vaires sur Marne

Les stagiaires se déplacent par leur propres moyens sur les différents sites de formation.

MODULE	DATE	LIEU
1 ^{ère} module	6 et 7 septembre 2021	INSEP
2 ^e module	4, 5 et 6 octobre 2021	ENVSN de Quiberon
3 ^e module	8 et 9 novembre 2021	INSEP
4 ^e module	6 et 7 décembre 2021	INSEP
5 ^e module	10,11 et 12 janvier 2022	CNSNMM
6 ^e module	14,15 et 16 février 2022	CREPS de Montpellier
7 ^e module	7 et 8 mars 2022	INSEP CNE FFT
8 ^e module	11 et 12 avril 2022	INSEP
9 ^e module	2 et 3 mai 2022	Base de C.K de Vaires/Marne

Ces dates sont susceptibles de modification jusqu'au 30 juin 2021 pour s'adapter aux meilleures conditions de formation sur les différents sites.

Le programme de formation

La démarche de formation repose sur une stratégie multidisciplinaire. La formation propose une approche par « famille de disciplines » ou « sports connexes » permettant aux stagiaires d'avoir une vision « plus pratique » et plus diversifiée leur permettant de susciter leur réflexion, d'être plus efficace et plus innovant dans leur propre discipline.

L'étude des différentes disciplines proposées sera l'occasion d'apporter des éclairages sur un certain nombre de problématiques ou thématiques liées à la préparation physique comme celles concernant l'analyse des exigences de la discipline, la programmation et la gestion de la charge, le développement des qualités physiques.

Les sports et familles de sports proposées pour 2021-2022 sont notamment :

- Les sports de combat olympiques (judo, lutte, taekwondo, boxe anglaise, escrime)
- Les sports de raquette (tennis, badminton, tennis de table)
- Les sports collectifs (rugby, handball, volley-ball, basket, baseball...)
- Les disciplines de la voile (voile, planche à voile...)
- Le ski et les disciplines nordiques (ski alpin, ski de fond, biathlon ...)
- Les disciplines du canoë kayak

Enfin, des temps de formation seront consacrés à la mise en situation professionnelle sous forme de travaux pratiques (conception et mise en œuvre de séance de renforcement par exemple) et aux thématiques de récupération, réathlétisation, prophylaxie et de travail en hypoxie.

EVALUATION ET CERTIFICATION

La formation au C2P2 est une formation exigeante qui demande un investissement régulier. Elle nécessite d'anticiper une organisation personnelle et professionnelle permettant d'être disponible pour les différents modules de formation et de dégager du temps pour réaliser les travaux demandés.

Le stagiaire aura à produire 3 documents en vue de la certification :

Un document de synthèse-réinvestissement de contrôle continu

Après chaque module, le stagiaire doit produire un document de synthèse des interventions ainsi qu'une réflexion prospective sur leurs applications potentielles à court, moyen et long terme dans sa propre activité professionnelle. Chaque synthèse sera à rendre avant le début du module suivant.

Un rapport de stage

Un stage d'au moins 60 heures doit être réalisé et donner lieu à un rapport dont les attendus sont les suivants :

- Analyser sa pratique en tant que stagiaire en fonction des responsabilités occupées
- Analyser et expliciter un certain nombre de problématiques professionnelles constatées et/ou vécues pendant le stage
- Proposer des résolutions argumentées.

Une monographie

Un document écrit qui présente l'étude d'une problématique au choix du candidat dans une spécialité sportive. Ce document fera l'objet d'une soutenance orale.

Prérequis à la certification

Pour être autorisé à soutenir la monographie, le candidat doit avoir satisfait aux exigences suivantes :

- Assiduité
- Rendu régulier et ponctuel des documents de contrôle continu
- Attestation de suivi de stage délivrée par la structure d'accueil
- Rendu en deux exemplaires des 3 documents décrits précédemment

Les absences injustifiées sont sanctionnées et peuvent conduire au refus de présentation aux épreuves de certification. Elles sont notifiées aux organismes financeurs.

Une attestation de suivi de formation est délivrée au candidat par la commission pédagogique à l'issue de la formation après étude des critères suivants :

- Taux de présence aux modules,
- Qualité des synthèses remises à la fin de chaque module,
- Attestation de stage.

Le mois de septembre 2022 est dédié à la certification et aux soutenances.

Le candidat doit d'ores et déjà s'organiser pour être disponible dans les quinze premiers jours du mois de septembre 2022

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Structures de formation

INSEP

Il est possible de réserver l'hébergement sur site. La réservation et le règlement sont à la charge du stagiaire. Attention, la fréquentation de l'INSEP pouvant être très importante, il est conseillé d'anticiper et de prévoir une solution de remplacement. La restauration s'effectue au réfectoire de l'établissement et est à la charge du stagiaire.

CNE de la FFT et Base de C.K de Vaires sur Marne

Les journées de formation se déroulant au CNE de la FFT et à la base de Vaires sur Marne sont proches de l'INSEP. Le déplacement pourra le cas échéant être assuré et pris en charge par l'INSEP.

Les stagiaires prennent en charge leur restauration (15 € le repas environ).

ENVSN, CNSNMM et CREPS de Montpellier

Pour faciliter les stagiaires, hébergement et restauration sont pré-réservés par l'INSEP. **Il est de la responsabilité du stagiaire de confirmer la réservation et d'effectuer le règlement directement auprès du centre concerné.**

Contacts :

INSEP

Contact :

Laurie.peylaboud@insep.fr

Téléphone : 01 41 74 42 43

ENVSN :

Adresse : Beg Rohu, 56510 Saint-Pierre-Quiberon

Téléphone : 02 97 30 30 30

CNSNMM Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne

Adresse : 1848 Route des Pessettes, 39220 Prémanon

Téléphone : 03 84 60 78 37

CREPS de Montpellier

Adresse : 2 Avenue Charles Flahault, 34090 Montpellier

accueil@creps-montpellier.sports.gouv.fr

Téléphone : 04 67 61 05 22

Tarifs indicatifs (susceptibles de modifications) :

La pension complète s'entend comme Nuit + petit déjeuner + déjeuner + dîner

INSEP :

Pension complète : 84€

ENVSN :

2 niveaux de prestation :

Pension complète « REGATE » (Chambre classique type « CREPS ») = 45,30 €

Pension complète « CROISIERE » (Chambre type 2 étoiles) = 51,80 €

CREPS de Montpellier :

Pension complète = 44.10 €



DOSSIER ADMINISTRATIF

Dossier administratif obligatoire à renvoyer au plus tard le vendredi 11 Juin 2021
À l'adresse suivante :

INSEP
Pôle Formation
Shaines SAGNA
Assistante administrative
11, avenue du Tremblay -75012 PARIS

FICHE SIGNALÉTIQUE

Photo

 Monsieur Madame

NOM _____ Prénom _____

Nom marital _____ Nationalité _____

Date de naissance ____/____/_____

Adresse personnelle

_____ CP _____ Ville _____

Téléphone fixe _____ mobile _____

Téléphone en cas d'urgence _____

Courriel (*Votre adresse doit être de type professionnel c'est-à-dire comportant votre nom et pré nom*) _____

SITUATION ACTUELLE**Statut**

Étudiant Demandeur d'emploi Salarié CDI Salarié CDD
Fonctionnaire Autre Précisez :

Remplir les rubriques correspondant à votre statut :

Étudiant

Formation suivie en 2020-2021 : _____
Date de début du cycle de cette formation : _____
Organisme de formation : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Tél : _____

Demandeur d'emploi

Êtes-vous inscrit au pôle emploi ? : oui non
Bénéficiez-vous de l'allocation chômage ? oui non
Coordonnées de l'organisme d'assurance chômage :
Nom : _____
Adresse : _____

Salarié

Secteur privé Secteur public
Nom de l'entreprise (en majuscule) : _____
Adresse de l'entreprise : _____
Nom et prénom du représentant de l'entreprise : Mme Mr _____
Qualité : Président Directeur Autre
Votre fonction exercée : _____
Nombre d'heures effectuées par semaine : _____
Ancienneté dans l'emploi : _____
Type du contrat : _____

Autre

Lieu d'exercice _____
Fonction exercée _____
Nombre d'heures effectuées par semaine _____
Ancienneté dans l'emploi _____
Type de contrat _____

PARCOURS DE FORMATION**Joindre les photocopies des diplômes obtenus****A) Diplômes scolaires et/ou universitaires**

- Baccalauréat Série..... année d'obtention.....
- Licence STAPS année d'obtention.....
Entraînement Management Éducation et Motricité
- Maîtrise STAPS année d'obtention.....
Entraînement Management Éducation et Motricité
- Master 1 Spécialité : année de validation
- Master 2 Spécialité : année d'obtention.....
- Autre (s) diplôme (s) universitaire (s)
..... année d'obtention.....
..... année d'obtention.....

B) Concours

.....année de réussite

.....année de réussite

C) Diplômes d'éducateur sportif

- BEES 1^{er} degré discipline..... année d'obtention.....
- BPJEPS spécialité..... année d'obtention.....
- DEJEPS spécialité..... année d'obtention.....
- BEES 2^{ème} degré discipline..... année d'obtention.....
- DESJEPS spécialité..... année d'obtention.....
- BEES 3^{ème} degré discipline..... année d'obtention.....

D) Diplômes fédéraux ou autres

Précisez

PARCOURS PROFESSIONNEL**Situation professionnelle de l'année 2021-2022**

Durant l'année de formation, envisagez-vous de travailler ? oui non

Si oui :

Employeur _____

Adresse _____

Lieu d'exercice _____

Type de contrat de travail _____

Fonction _____

Inscrire vos horaires de travail dans le tableau ci-dessous :

Mi journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin							
Après-midi							

Activités professionnelles déjà exercées dans divers domaines

Compléter le tableau ci-dessous (au maximum pour les trois derniers postes occupés)

Emploi	1 ^{er} poste	2 ^{ème} poste	3 ^{ème} poste
Employeur			
Date d'embauche			
Durée			
Fonction exercée			

Activités bénévoles déjà exercées dans divers domaines

Période	Secteur d'activité et missions effectuées	Ce que cela vous a apporté

PARCOURS DE SPORTIF

• Discipline et spécialité sportive _____

• Licencié au Club : _____ Région : _____

• Principaux titres sportifs (dates d'obtention)

• Inscriptions sur les listes ministérielles de sportif de haut niveau

Elite années _____

Senior années _____

Relève années _____

Reconversion années _____

• Inscription sur la liste des collectifs nationaux Années _____

• Inscription sur la liste Espoirs Années _____

PARCOURS DE PREPARATEUR PHYSIQUE

(remplir autant de feuille « parcours de préparateur physique » que de structures de haut niveau dans lesquelles vous avez travaillé comme préparateur physique)

- Discipline sportive

- Club, pôle, structure nationale ou autre _____

- Niveau du club : _____

- Catégorie d'âge des sportifs (ves) entraînés (es)

- Principaux titres sportifs obtenus par les sportifs (ves) : (dates d'obtention)

- Fonction exercée (préparateur physique en chef, préparateur physique ou adjoint au préparateur physique...) :

- Pendant combien de temps avez-vous exercé cette fonction :

- Lieux d'entraînement :

- Nombre d'entraînements hebdomadaires pour votre groupe :

PARCOURS DE PREPARATEUR PHYSIQUE**(idem Fiche précédente)**

- Discipline sportive

- Club, pôle, structure nationale ou autre _____

- Niveau du club : _____

- Catégorie d'âge des sportifs (ves) entraînés (es)

- Principaux titres sportifs obtenus par les sportifs (ves) : (dates d'obtention)

- Fonction exercée (préparateur physique en chef, préparateur physique ou adjoint au préparateur physique...) :

- Pendant combien de temps avez-vous exercé cette fonction :

- Lieux d'entraînement :

- Nombre d'entraînements hebdomadaires pour votre groupe :

PROJET DE FORMATION

- Motivations pour la formation demandée

- Projet professionnel

STRUCTURE DE STAGE ET TUTEUR

CERTIFICAT DE CAPACITE DE PREPARATEUR PHYSIQUE DE L'INSEP 2021-2022

Dans le cadre de la formation, chaque candidat doit obligatoirement effectuer un stage **d'au moins 60 heures** de mise en situation professionnelle de préparateur physique dans une structure sportive de haut niveau (club, structure fédérale, équipe nationale...)

La structure de stage ainsi que le tuteur doivent être identifiés pour que le candidat soit retenu en formation

Structure de stage envisagée

Dénomination : _____

Niveau de pratique : _____

Adresse : _____

Responsable de la structure

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse mail : _____ Portable : _____

Tuteur du stagiaire

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse mail : _____ Portable : _____

AVIS CIRCONSTANCIE DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

CERTIFICAT DE CAPACITE DE PREPARATEUR PHYSIQUE DE L'INSEP 2021-2022

Je soussigné(e), Nom _____ Prénom _____

D.T.N de la Fédération Française de : _____

atteste avoir pris connaissance du projet professionnel de :

Mme, Mr Nom _____
Prénom _____**J'émet l'avis suivant sur cette candidature :**

Fait àle.....

Signature du D.T.N.

Cachet

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Pour être recevable, le dossier d'inscription avec les pièces suivantes doit être retourné à l'INSEP pour **le vendredi 11 juin 2021**

- ◆ les fiches contenues dans ce dossier dûment remplies
- ◆ les photocopies des diplômes (pré requis diplôme Niveau VI européen)
- ◆ la photocopie resto-verso de la carte nationale d'identité
- ◆ un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique et à l'enseignement datant de moins de 3 mois
- ◆ Une enveloppe A4 affranchie à l'adresse du candidat
- ◆ Une enveloppe A4 affranchie en recommandé avec AR au tarif de 5€44 à l'adresse du candidat pour l'envoi du diplôme.
- ◆ la photocopie de l'AFPS ou PSC1 (secourisme) : non nécessaire pour les diplômés BEES2 ou DESJEPS

Si votre candidature pour suivre la formation est retenue, vous recevrez un courriel pour vous inscrire sur le Portail de Suivi Quotidien du Sportif sur lequel vous déposerez les pièces suivantes :

- ◆ 1 photo
- ◆ la photocopie de l'attestation de sécurité sociale (droits à jour)
- ◆ la photocopie de la carte vitale
- ◆ la photocopie de l'assurance en responsabilité civile
- ◆ Un justificatif de domicile

Date de début de la formation 2021-2022 : Lundi 6 septembre 2021

Contacts :**Responsable de la formation :**

Laurent DARTNELL
Tél : 01 41 74 44 53
mail : laurent.dartnell@gmail.com

Assistante administrative :

Shaines SAGNA
Tél : 01 41 74 41 16
mail : Shaines.SAGNA@insep.fr

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur : _____

Certifie avoir examiné ce jour : _____

M _____

né(e) le _____ à _____

stagiaire à l'INSEP – 11, avenue du Tremblay – 75012 PARIS

ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement du sport.

Fait à _____

Le _____



DOSSIER FINANCIER

Le dossier financier sera à renvoyer pour le lundi 21 juin 2021

uniquement

**pour les candidats dont le dossier aura été présélectionné
suite à la commission pédagogique du jeudi 17 juin 2021.**

Dossier financier

Fiche 1 : Guide du dossier financier

Fiche 2 : Frais de formation (devis)

Fiche 3 : Renseignements pour l'établissement d'une convention de formation et de financement N° SIRET : 13001080400016

GUIDE DU DOSSIER FINANCIER

Vous désirez suivre la formation **PREPARATEUR PHYSIQUE à l'INSEP**

RAPPEL

Les candidats autorisés à s'inscrire sont les préparateurs physiques et les entraîneurs de haut niveau soutenus par leur fédération, titulaires d'un diplôme mentionné dans l'annexe 2-1 du code du sport (être détenteur d'une carte professionnelle), délivré par le Ministère des sports, prioritairement de niveau VI (européen) au moins ou d'une licence STAPS, mention entraînement sportif ou assimilé, de niveau Bac +3.

Vous devez déposer **votre dossier d'inscription complet avant le vendredi 11 juin 2021** auprès de l'INSEP. La commission pédagogique se réunira le **jeudi 17 juin** pour pré sélectionner les dossiers . Les candidats retenus pour l'entretien devront nous faire parvenir leur **dossier financier** avant le **lundi 21 juin**.

Ils seront convoqués à l'INSEP pour un entretien entre le **21 juin et le 25 juin 2021**.

Suite aux entretiens et à la délibération de la commission pédagogique une réponse par email leur sera adressée dans la semaine du **28 juin 2021**.

Pour vous aider dans vos démarches de recherche de financement vous trouverez ci-joint

Le DEVIS : il vous permettra de rechercher un financement. Ce devis est donné à titre indicatif. **Votre inscription ne sera officielle qu'après la décision de la commission pédagogique.**

La FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR L'ETABLISSEMENT DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT: cette fiche est à compléter par vous et par la structure qui va vous accompagner dans votre financement. La convention de formation sera datée et signée par le.la représentant.e légal.e de l'organisme financeur. Si vous avez plusieurs financeurs pour vous aider dans cette prise en charge, vous remplirez une fiche par financeur.

Cette convention de financement sera nécessaire à votre financeur dans le cas d'un prise en charge par un opérateur de compétence (OPCO).

IMPORTANT : CANDIDATS RETENUS SUITE AUX ENTRETIENS

Si vous êtes retenu, vous devez nous communiquer les renseignements sur votre financement afin d'établir **UNE CONVENTION DE FORMATION** à partir des éléments que vous aurez inscrits sur la « *fiche de renseignements pour l'établissement d'une convention de financement* ».

Ces démarches doivent s'effectuer au plus tôt et nécessitent la procuration de documents ainsi que certaines obligations administratives qui permettront la prise en charge financière de votre formation.

ATTENTION

Votre financement faisant partie des exigences à l'entrée, cette convention devra être établie et transmise au Service Comptable au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. En absence de cette pièce avant le premier module de formation, vous ne pourrez poursuivre la formation.



FRAIS DE FORMATION **



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

Institut National du Sport
de l'Expertise et de la Performance
11 avenue du Tremblay
75012 PARIS

N° agrément préfectoral : 11 75 P 00 8275
N° SIRET : 130 010 804 00016
Code APE : 8412Z

Responsable formation : Laurent Dartnell—01 41 74 44 53
Secrétariat formation : Shaines SAGNA —01 41 74 41 16

Intitulé de la formation :
Certificat de capacité de Préparateur Physique de l'INSEP

Méthodologie de la préparation physique:
applications au haut niveau

Volume et **durée totale** de la formation (avant le positionnement réalisé à l'entrée en formation) : **304 heures**
Du 6/09/2021 au 31/05/2022.

Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation

- Volume de la formation** : 304 heures décomposées de la manière suivante :
 - 168 heures en présentiel, soient 21 jours,
 - 136 heures de formation ouverte à distance.

2. Coûts pédagogiques de la formation :

- Pour les cadres privés = 5145€ (21 jours*245 €)
- Pour les cadres d'Etat = 250€ (frais de dossier uniquement)

3. Formation en situation professionnelle :

Stage professionnel de 60 heures minimum

4. Descriptif de la formation :

L'objectif : former des intervenants capables d'agir avec pragmatisme et efficacité dans le domaine de la préparation physique, en contribuant à la réalisation d'une performance sportive de haut niveau.

Les compétences professionnelles attendues : Développer des compétences dans l'évaluation des sportifs, l'analyse des exigences liées à la pratique compétitive d'une discipline; développer des compétences dans le domaine de la programmation et de l'intervention.

Organisation pédagogique : 6 modules de 2 jours et 3 modules de 3 jours, 60 heures minimum de stage professionnel et 136 heures de formation ouverte et à distance (FOAD).

5. Coût total de la formation

- 5395 € TTC pour les cadres privés (5 145 € de frais pédagogiques + 250 € de frais de dossier)**
- 250€ pour les cadres d'état (organisme non assujéti à la TVA).**

La cheffe du pôle formation

Véronique LESEUR

*Tarifs fixés par le CA de l'Établissement susceptibles de modification au 1^{er} janvier de l'année suivante.

**Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation.

**RENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTABLISSEMENT
DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT**

Formation au C2P2 de l'INSEP Année 2021/2022

Vous êtes retenu (e) pour entrer en formation :

merci de compléter et retourner cette fiche à

**INSEP - POLE FORMATION– Shaines SAGNA 11 avenue du Tremblay 75012 PARIS
Shaines.SAGNA@insep.fr**

Au vu des renseignements inscrits, la convention sera établie et vous sera adressée par email.
Un exemplaire vous sera retourné par courrier après signature du Directeur Général de l'INSEP.

Je finance seul.e ma formation

Dans ce cas, un contrat de formation professionnel vous sera remis. Merci de remplir le cadre A ci-dessous uniquement.

Je bénéficie d'une prise en charge par un financeur (fédération, club, employeur, etc.)

Dans ce cas, merci de préciser s'il s'agit d'une prise en charge de la totalité des frais de formation ou d'une partie seulement. Veuillez également compléter les cadres A, B et C ci-après. Une convention tripartite sera établie

Financement total

Financement partiel.

Dans ce cas, précisez le **montant pris en charge par votre financeur** :€

Attention : Si vous avez plusieurs financeurs, complétez une fiche par financeur

A /Stagiaire

Nom (Madame/Monsieur) :

Prénom :

Date et lieu de naissance:

Adresse complète

Email :

Tél. :

B /Financeur / Structure (ex: fédération, club, comité, ligue, DRAJES, Employeur, etc.)

Raison social / financeur:

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° SIRET :

Email :

Tél. :

C / Coordonnés du représentant légal du financeur (signataire de la convention):

Nom:

Prénom:

Qualité :

D / Date et signature pour accord (signataire de la convention):